



**HAL**  
open science

## De la soumission aux mots "gauche" et "droite" à une citoyenneté responsable

Laurent Loty

► **To cite this version:**

Laurent Loty. De la soumission aux mots "gauche" et "droite" à une citoyenneté responsable. *Le Philosophoire*, 2022, La Gauche et la Droite, 8 (58), pp.67-91. halshs-03928234

**HAL Id: halshs-03928234**

**<https://shs.hal.science/halshs-03928234>**

Submitted on 6 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **De la soumission aux mots de « gauche » et « droite » à une citoyenneté active**

*Le philosophe. Laboratoire de philosophie,*  
n° spécial « La Droite et la Gauche », n° 58, Paris Vrin, automne 2022, p. 67-91.  
Version Auteur

Laurent Loty

### Auteur :

Laurent Loty est chercheur au CNRS en histoire des idées et des imaginaires scientifiques et politiques, président d'honneur de la Société française pour l'histoire des sciences de l'homme. Il travaille sur les conditions de la découverte scientifique, sur le fatalisme, les idéologies et l'imagination politique, et sur l'humanisme (de l'imprimerie au numérique). Autour de « gauche » et « droite », il a notamment publié : « Histoire des mots et histoire des sciences de l'homme » (*Revue de synthèse*, 2007), *Individus et communautés (Dix-huitième siècle)*, codir., 2009), *Vers une économie « humaine » ?* (Hermann, codir. 2014), *Dictionnaire des anti-Lumières et des antiphilosophes* (coord., dir. D. Masseau, Champion, 2017).

### Résumé :

Une histoire des mots « gauche » et « droite » a été publiée par M. Gauchet en 1993 : leur usage ne s'impose que pendant la Restauration, au sein du milieu politique, tandis que les électeurs ne s'identifient à la « gauche » ou à la « droite » qu'après 1900. L'adaptabilité de cette matrice démocratique en ferait toutefois une structure indépassable.

Mais les mots peuvent aveugler, et l'histoire de « gauche » et « droite » peut être interprétée autrement : ces mots ont suscité une identification manichéenne et institué une soumission volontaire des citoyens. Or, ni le manichéisme ni les systèmes d'élection actuels ne sont des fatalités. Le vote par classement de préférences, une déprofessionnalisation de la politique et un examen régulier de la Constitution seraient des améliorations majeures pour une démocratie à jamais inachevée.

### Abstract :

A history of the words « left » and « right » was published by M. Gauchet in 1993: their use only became established among politicians during the Bourbon Restoration, while voters did not begin to self-identify as « left » or « right » until after 1900. The adaptability of this democratic model has made it, however, into a seemingly insurpassable structure.

But words can blind us, and the history of « left » and « right » can be interpreted differently: these words have given rise to a Manichaeian identification, and instituted a voluntary submissiveness on the part of the citizens. Yet neither Manichaeism nor the current election systems are inevitable. Ranked voting, de-professionalization of politics and regular review of the Constitution would be major improvements to a democracy forever unfinished.

Je commence par restituer l'origine de ma réflexion : j'étais depuis longtemps passionné par les fictions utopiques ; j'avais déjà étudié la façon dont les adversaires des fictions utopiques avaient inventé le sens péjoratif du mot « utopie » pour empêcher ce type de texte, héritier d'*Utopia* de Thomas More, de susciter l'imagination politique et juridique<sup>1</sup> ; et je constatais chez des amis, et peut-être chez moi-même, l'absence de réflexion politique sous la forme de propositions et de délibérations.

Les discussions politiques se limitaient à donner un avis sur des partis et des candidats à des élections, et les moments les plus intenses consistaient à proclamer son *identification* à un camp, ou à exprimer un sentiment de trahison des partis ou des candidats à l'égard du camp auquel on appartenait. J'en ai conclu que la réflexion politique pourrait passer par l'abandon volontaire des termes de « gauche » et de « droite ». Il s'agirait de se défaire de l'idée que l'on a pris position en disant que l'on est « de gauche », ou « de droite », pour commencer enfin à élaborer une position argumentée sur tel ou tel sujet précis.

Quelle était l'origine de cette intuition, qu'il faudrait peut-être dater à peu près de l'an 2000, et qui est devenue une conviction ? Cela tenait-il à mon travail de longue durée contre le fatalisme, pour l'imagination politique, et sur l'histoire des mots ? Ou bien au sentiment de trahison que bon nombre de gens « de gauche » ont pu ressentir à l'égard des liens entre le Parti communiste et l'Union soviétique, à l'égard du Parti socialiste au pouvoir, ou encore – moment décisif dans l'histoire de France – à l'égard du déni de démocratie qui a eu lieu lors du passage en force du Traité constitutionnel européen, en 2007-2008 ? Les deux partis de gouvernement, de gauche et de droite, avaient alors trahi le socle même de la Constitution garantissant la souveraineté du peuple composé de tous les électeurs. Car ce vote des parlementaires réunis à Versailles, le lieu même que le roi Louis XVI avait dû quitter pour revenir à Paris en 1789, a imposé une modification de la Constitution en contradiction avec le résultat du référendum de 2005.

Ma démarche sera la suivante :

- Premièrement, faire l'histoire des mots « gauche » et « droite » en montrant qu'il s'agit de mots qui empêchent de penser, et qui produisent une soumission volontaire des électeurs.
- Deuxièmement, m'interroger sur la possibilité d'échapper au manichéisme impliqué par ce couple de termes, un manichéisme qui contribue à un aveuglement politique.
- Enfin, troisièmement, donner des pistes pour une amélioration inédite de la démocratie, dans le domaine institutionnel concerné par l'histoire de ces mots.

## 1. FAIRE L'HISTOIRE DE MOTS QUI NOUS TROMPENT

J'adopte ici une méthode essentielle pour l'histoire des idées : interroger les mots mêmes par lesquels nous pensons, non pas en tentant de mieux les définir, mais en faisant l'histoire de leur émergence, des changements de sens qu'ils ont pu connaître, de leur succès ou de leur disparition<sup>2</sup>. J'ajoute, point majeur, que les mots qui m'intéressent le plus ne sont pas ceux qui constituent notre « outillage mental », selon l'expression de Lucien Febvre, mais ceux qui nous empêchent de penser, et dont l'histoire nous permet de comprendre qu'ils nous aveuglent<sup>3</sup>. Ces leurres sémantiques sont des mots-écrans, ou des *mots en angle mort* : l'histoire de leur

<sup>1</sup> L. Loty, « L'optimisme contre l'utopie : une lutte idéologique et sémantique », *Europe*, 985, numéro spécial *Regards sur l'utopie*, J. Berchtold dir., mai 2011, p. 85-102.

<sup>2</sup> L. Loty et M.-F. Piguet, « Histoire des mots et histoire des sciences de l'homme. Héritage séculaire et nouvelles perspectives », *Revue de Synthèse*, n° 1-2/2007, p. 231-236.

<sup>3</sup> L. Loty, « Enjeux épistémologiques et politiques d'une enquête sur le nomadisme des mots », communication à la journée d'étude de la Société Française pour l'Histoire des Sciences de l'Homme « Histoire des mots et histoire des sciences de l'homme : démarches et enjeux », L. Loty et M.-F. Piguet dir., Paris, EHESS, 25 novembre 2006.

signification est placée dans l'angle mort du rétroviseur, et peut produire des accidents sans même que nous en prenions conscience. Les mots « gauche » et « droite » en font partie. En l'occurrence, un processus historique d'identification manichéenne, et de soumission à des logiques partidaires a produit un blocage de la réflexion et de l'imagination.

### L'HISTOIRE DES MOTS « DROITE » ET « GAUCHE » SELON MARCEL GAUCHET

Une histoire des mots de « gauche » et de « droite » suppose d'éviter la projection rétrospective, tout en prenant conscience du caractère paradoxalement anachronique d'une telle enquête sur le passé de notre présent (pour mieux éclairer le présent, l'enquête doit suivre un ordre chronologique alors même qu'elle émane d'un questionnement rétrospectif). Ayant vérifié que l'on n'avait pas déjà travaillé dans cette perspective si rare et nécessaire, j'ai découvert non sans surprise et avec un vif intérêt que cette démarche si éclairante avait déjà été empruntée, par Marcel Gauchet, dans un texte de 1993 publié dans la série des *Lieux de mémoire*<sup>4</sup>. Le chapitre d'une soixantaine de pages est d'une richesse et d'une intelligence remarquables, et je ne peux que souscrire à son premier paragraphe :

Faut-il s'en étonner ? On ne s'est guère interrogé sur l'histoire de ce couple de mots aussi solidement installé au cœur du fonctionnement intellectuel et symbolique des sociétés contemporaines. C'est qu'on ne réfléchit pas volontiers sur ce qui vous permet de penser. (p. 2533)

Les occurrences relevées proviennent peut-être de la base de données *Frantext*, qui a précédé la création de *Gallica*, et il serait intéressant de reprendre cette enquête pour établir si une base de données élargie mènerait aujourd'hui aux mêmes résultats<sup>5</sup>. Je n'évoquerai ici que les grandes lignes de ce récit passionnant, avant d'expliquer en quoi on peut aussi trouver ses conclusions discutables. Globalement, Marcel Gauchet montre en quoi ces mots sont des instruments intellectuels et politiques majeurs, quand j'estime qu'ils peuvent aussi être considérés comme des mots intellectuellement et politiquement néfastes, ou plutôt, néfastes en France et aujourd'hui.

Premier apport de Marcel Gauchet : alors que tous les dictionnaires historiques expliquent que la répartition gauche-droite se met en place en 1789, l'enquête sur les occurrences de ces mots montre qu'ils ne sont quasiment pas employés dans leur acception politique avant la Restauration<sup>6</sup>. Marcel Gauchet précise que, durant toute la Révolution, on aspire à l'unité d'une volonté générale, et on répugne aux partis et aux factions, au point que la Constitution de l'an III est complétée par un règlement avec un tirage au sort mensuel des places des députés, ce qui toutefois n'a pas été appliqué. Je précise que cette aspiration à l'unité de la volonté générale traduit plutôt la tendance rousseauiste ou robespierriste, alors que les travaux de Condorcet tentent de concevoir et de mettre en pratique une volonté générale non pas conçue comme unanimité, mais comme agrégation des volontés particulières<sup>7</sup>. Quoi qu'il en soit, ce moment clé de la Restauration est essentiel pour comprendre la matrice que Marcel Gauchet met en valeur, et l'illusion sur laquelle je reviendrai plus tard : les termes de « gauche » et de « droite »

<sup>4</sup> M. Gauchet, « La droite et la gauche », *Les lieux de mémoire*, P. Nora dir., III. *Les France*, vol. I, *Conflits et partages*, Paris, Gallimard, 1992 [1993] ; rééd. Paris, Gallimard, « Quarto », 1997, vol. 2, p. 2533-2601.

<sup>5</sup> Frantext a été créé par l'Institut national de la langue française (INaLF) du CNRS, en lien avec le projet de 1960 d'un dictionnaire utilisant l'informatique, le *Trésor de la langue française*, désormais accessible sur le portail du Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL). Frantext est développé depuis 2001 par le laboratoire Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française (ATILF). Avant l'accès public à l'internet vers 1995, on pouvait y accéder par un intranet via le Minitel, depuis le Centre de recherche de lexicologie politique de l'École nationale supérieure de Saint-Cloud, à l'origine de la revue *Mots. Les langages du politique*.

<sup>6</sup> Voir aussi P. Rétat, « Partis et factions en 1789. Émergence des désignants politiques », *Mots*, 16, 1988, p. 69-89.

<sup>7</sup> J.-J. Rousseau, *Du contrat social, ou Principes du droit politique*, Amsterdam, Rey, 1762 ; J.-A.-N. Condorcet, *Sur les élections et autres textes*, O. de Bernon éd., Paris, Fayard, 1985.

sont employés originellement et exclusivement dans les milieux du gouvernement et du parlement, au moment où le pouvoir exécutif est obligé, entre 1815 et 1820, de trouver une majorité, en s'appuyant soit sur la gauche soit sur la droite de l'Assemblée, ce qui revient à jouer sur un centre, la matrice binaire étant en fait ternaire. Le succès de ce couple sémantique tient à son usage parlementaire et gouvernemental. J'y reviendrai, car c'est ce qui fait à la fois sa force et sa faiblesse.

Deuxième apport de cette étude : l'idée selon laquelle la gauche et la droite ont une histoire qui remonte à deux siècles relève d'une projection rétrospective<sup>8</sup>. Jusqu'à la III<sup>e</sup> République, le langage populaire emploie en effet d'autres termes, et d'autres couples de termes, notamment « les Rouges » et « les Blancs ». C'est seulement un demi-siècle après la mise en place du suffrage universel masculin en 1848, et trente ans après le début de la III<sup>e</sup> République que se produit le phénomène majeur de l'identification des citoyens à la gauche ou à la droite. Autour de l'affaire Dreyfus, se produit ce que Marcel Gauchet appelle une « petite révolution mentale », qui correspond « à l'entrée en démocratie dans l'acception contemporaine du terme » (p. 2551). L'auteur estime que l'adoption de ce vocabulaire spatial de l'ordre de l'abstraction structurelle rend possible son usage ultérieur avec d'autres partis politiques et d'autres orientations idéologiques, qu'elle permet paradoxalement l'unification de deux familles politiques très divisées, les gauches et les droites, et qu'elle permet enfin de considérer le vote non plus comme une délégation pour incarner un collectif, mais comme une identification. Marcel Gauchet ajoute que ces mots permettent à la fois au citoyen de s'identifier comme partisan, et de se constituer en analyste du système dans lequel il se place.

Les étapes suivantes de l'histoire de ces mots selon Marcel Gauchet consistent à analyser comment le couple de termes s'est maintenu, malgré des oppositions frontales venant de la gauche ou de la droite. Le Parti communiste (PCF) essaye d'imposer l'opposition entre deux classes plutôt que l'opposition Rouges–Blancs ou gauche–droite, mais l'entrée du PCF dans le Front populaire entraîne l'appropriation communiste de ces mots et du système gauche–droite, cependant que l'idée d'une continuité de la révolution jacobine et de la révolution communiste fait désormais du prolétariat le pôle de référence de la gauche. Quant à la droite, elle reste plus réticente que la gauche à une conception antagonique de la société, tandis que le fascisme s'y oppose franchement. Or la polarisation entre communisme et fascisme réactive la structure gauche–droite.

Cependant, Marcel Gauchet souligne la fine complexité de ce système apparemment binaire. Il estime qu'il y a en réalité trois gauches (communiste, socialiste, et radicale), et trois droites (libérale, autoritaire, et traditionaliste), et que cette double triplicité ou trinité (*sic*) est complexifiée par l'importance du centre dans le jeu des alliances<sup>9</sup>. On peut ainsi parler, au minimum, d'extrême gauche, de gauche, de centre gauche ou droit, de droite et d'extrême droite. Il y aurait d'ailleurs un invariant : « l'organisation tripartite du parti de l'ordre et du parti du mouvement » (p. 2573). Quant aux citoyens, ils sont censés selon lui s'identifier sans pour autant adhérer pleinement.

La dernière étape historique concerne l'après Seconde Guerre mondiale. Le gaullisme n'a pas pu empêcher la bipartition. L'Union de la gauche n'a pas réussi à supprimer le centre prôné par Giscard. Et, « Pour la première fois depuis deux siècles, le régime de la liberté entre, en France, dans l'incontesté et se déploie à l'abri des remises en cause extrémistes. » (p. 2580), quelle que soit par ailleurs la montée d'un parti nationaliste et xénophobe, et la progression

<sup>8</sup> Voir aussi M. Crapez, « De quand date le clivage gauche droite », *Revue française de sciences politiques*, 48<sup>e</sup> année, n° 1, 1998, p. 42-75.

<sup>9</sup> Sur l'idée d'une pluralité des droites et des gauches (qui pose le problème épistémologique de qualifications unifiées et rétrospectives), voir R. Rémond, *La Droite en France, de la Première Restauration à la V<sup>e</sup> République* (1954), 4<sup>e</sup> éd. mise à jour sous le titre *Les droites en France*, Paris, Aubier-Montaigne, 1982 ; et J. Julliard, *Les Gauches françaises. 1762-2012. Histoire, politique et imaginaire*, Paris, Flammarion, 2012.

d'une famille d'esprit écologique que Marcel Gauchet rattache alors à l'extrême gauche. Pour l'auteur ces catégories de droite et de gauche sont devenues universelles, et par-delà une émergence et une histoire complexe et en partie aléatoire, leur succès s'explique finalement par leur fonction d'ordre anthropologique : les sociétés holistes reposent sur l'identification de toute la société à un seul corps, notamment au corps du roi. Les sociétés démocratiques modernes, qui consentent au dissensus, se réfèrent désormais à la dimension spatialisée du corps de chaque individu. Le manichéisme fondateur de cette structure a laissé la place, à travers le corps de l'individu, à une acceptation de la dualité en chacun. Chacun serait plus ou moins comme Valéry en 1934 : « de droite au milieu des gauches, et de gauche au milieu des droites » (p. 2587), les deux logiques de l'émancipation et de la socialisation étant combinées. Reprenant une expression de Guy Rossi-Landi de 1978<sup>10</sup>, Marcel Gauchet estime d'ailleurs qu'il y a un « possible chassé-croisé des thèmes d'un bord à l'autre, dont le glissement de la Nation de gauche à droite fournit l'illustration la plus fameuse » (p. 2592). Et de conclure que « La métamorphose est faite pour être particulièrement ressentie dans un pays qui a inventé ces identifications pour nommer l'inexpiable de cette discorde. » (p. 2593), et que cette singularité française est devenue universelle à travers la fortune mondiale de ses mots fétiches, la France ayant eu « ce passé unique de divisions et de luttes qui fit, longtemps, de l'ancienne fille aînée de l'Église, la patrie d'élection de la politique » (p. 2594).

Ces derniers mots datent de 1993. Avant de commenter la philosophie de l'histoire implicitement adoptée par Marcel Gauchet dans ce qu'il présente d'abord comme le recueil empirique des occurrences des mots de « gauche » et « droite », je dois évoquer une nouvelle surprise du chercheur qui s'est replongé dans le sujet pour le colloque des 14 et 15 décembre 2021 qui a donné lieu à la présente publication : Marcel Gauchet vient de republier son article de 1993 en octobre 2021, en le complétant par une postface dans laquelle il s'interroge sur la validité de ces termes aujourd'hui<sup>11</sup>. Il explique faire cette fois le choix de la théorie plutôt que du matériau empirique, et déclare : « La thèse que je soutiendrai est que si ce clivage droite-gauche a été relativisé par d'autres, s'il s'est brouillé, s'il s'est complexifié, il conserve son ancrage et sa portée » (p. 141). Selon lui, les différentes orientations idéologiques (conservateurs, libéraux et socialistes) continuent à trouver leur place dans la matrice binaire et en réalité ternaire. Il admet bien une « relativisation » (« droite et gauche ont cessé de faire figure d'appartenances inconditionnelles », p. 146), un brouillage à gauche qui réduit le contrôle politique de l'économie à la redistribution sociale, et compense cette perte par une politique sociétale en faveur des minorités et des causes identitaires. Il concède de même un brouillage à droite, à travers l'opposition entre néolibéraux et conservateurs. Et il note la montée d'un populisme qui n'est plus seulement d'extrême droite, et d'un écologisme qui n'est plus uniquement d'extrême gauche. Sa thèse est toutefois que toutes les oppositions au couple droite-gauche ne font que le renforcer, cependant qu'il a pris une forme encore plus fonctionnelle, symbolique et anthropologique : la force de cette opposition « est de rattacher l'opposition à cette symétrie des yeux et des oreilles, des bras et des jambes qui fait de nous des êtres dédoublés dans leur unité » (p. 159).

#### **LE RECIT NATIONAL ET UNIVERSEL D'UN DEPASSEMENT DES CONFLITS PAR LA DEMOCRATIE MODERNE**

On aura compris la subtilité et la puissance de l'histoire et de la réflexion de Marcel Gauchet. Je passe désormais à la critique. Que l'émergence de ce couple de notions et de cette matrice à la fois mentale et organisationnelle soit passée de la contingence historique à un modèle universel et implicitement sans limite temporelle est une idée brillante, mais contestable. Le

<sup>10</sup> G. Rossi-Landi, *Le Chassé-croisé. La droite et la gauche en France de 1789 à nos jours*, Paris, éditions Jean-Claude Lattès, 1978.

<sup>11</sup> M. Gauchet, *La droite et la gauche. Histoire et destin*, Paris, Gallimard, « Le débat », 2021.

contexte de l'ouvrage collectif des *Lieux de mémoire* a pu jouer un rôle dans la magnification d'un monument français né de la Révolution française et destiné à l'universel<sup>12</sup>. On peut aussi penser que le contexte historique de la Chute du mur de 1989 suivie de la Chute de l'URSS fin 1991 a joué son rôle, comme il avait pu inciter Francis Fukuyama à célébrer la victoire idéologique de la démocratie et du libéralisme dans son article « The End of History » publié en 1989, à l'origine de son livre de 1992 traduit sous le titre *La fin de l'histoire et le dernier homme*<sup>13</sup>.

Ce qui me frappe le plus n'est pas le choix idéologique implicite d'une forme de démocratie libérale et d'une valorisation du centre, mais que ne puisse être imaginée la possibilité de puissants changements historiques sur la longue durée, susceptibles au passage de faire régresser ou progresser les formes de la démocratie. Malgré son extrême attention aux détails historiques, Marcel Gauchet adopte ici une perspective d'ordre psycho-anthropologique, qui transcende la dimension historique, perspective doublée d'une tendance structuraliste. Si la dimension historique semble malgré tout prise en compte, elle est toutefois orientée par une forme de téléologie. Il me semble d'ailleurs que les nombreux ouvrages qui tiennent à souligner la permanence, passée et à venir, du couple gauche-droite, réinvente une forme moderne et politique de l' ancestrale téléologie chrétienne ou de la plus récente dialectique hégélienne puis marxiste, qui réduisent la complexité de l'histoire à une finalité ou à une logique. De la part de quelqu'un qui a prouvé par ailleurs sa puissante capacité à tenter de rendre compte de transformations d'un passé très proche, on aurait attendu une relative remise en cause de son texte de 1993 dans sa postface de 2021. Tout en apportant de nouvelles nuances sur la période des trente dernières années, Marcel Gauchet maintient sa conviction, à peine formulée sous la forme d'un pari. Outre la postface, l'ajout principal du livre de 2021 à l'article 1993 est son sous-titre. Le livre s'intitule désormais *La droite et la gauche. Histoire et destin*. L'histoire des mots « droite » et « gauche » est devenue un « destin ».

Mon analyse des grandes transformations géopolitiques, géoéconomiques et géoculturelles en cours depuis 1989 (et pour l'internet depuis 1995), ma perception de la perte de la confiance dans la politique d'une grande partie des citoyens français, m'amènent au contraire à m'inquiéter des menaces qui pèsent sur la stabilité du système démocratique français, et bien plus largement, sur la cohésion qu'il est censé rendre possible, sur le bien-être physique et moral qu'il est censé contribuer à organiser. Il n'est pas impossible d'imaginer le pire : une guerre civile sur la base d'un conflit entre identitarismes, ou une guerre internationale favorisée par la progression de nationalismes réagissant aux dysfonctionnements d'une Union européenne actuellement ultralibérale et anti-démocratique<sup>14</sup>.

N'ayant aucun goût ni pour l'optimisme ni pour le pessimisme, qui sont tous les deux des fatalismes<sup>15</sup>, je fais le pari que le rejet des notions de « gauche » et de « droite » est désormais utile à un renouvellement profond de la démocratie, qui est d'ailleurs une chose bien trop récente pour que l'on puisse croire qu'elle est déjà achevée (je suppose que Marcel Gauchet serait d'ailleurs favorable à la recherche d'une telle amélioration). Le pari est risqué mais j'ai la conviction qu'il est aujourd'hui nécessaire, et pour le dire clairement : les mots et les idées de gauche et droite, auront vécu moins de deux siècles. Effets de 1789, ils ne devraient pas

<sup>12</sup> P. Nora dir., *Les lieux de mémoire* (1984-1992 [1993]), rééd. Paris, Gallimard, « Quarto », 1997, 3 vol.

<sup>13</sup> F. Fukuyama, « The End of History », *The National Interest*, 16, Summer 1989, p. 3-18 ; *La fin de l'Histoire et le dernier homme* (*The End of History and the Last Man*, 1992), trad. par D.-A. Canal, Paris, Flammarion, 1992.

<sup>14</sup> Sans compter l'intensification de politiques impérialistes, par exemple celle du gouvernement russe à l'égard de l'Ukraine, qui a pris une ampleur inédite entre le colloque sur « gauche » et « droite » de fin 2021 et cette publication fin 2022.

<sup>15</sup> Sur l'histoire mystificatrice de ces mots, voir L. Loty, *La Genèse de l'optimisme et du pessimisme (de Pierre Bayle à la Révolution française)*, thèse de lettres, J. M. Goulemot dir., Université de Tours, 1995, 3 vol.

survivre aux conséquences de 1989. Ils ont certainement eu leur utilité. Tenter d'inventer des idées pour le futur demande plutôt de réfléchir à leurs défauts.

#### SENTIMENTS DE TRAHISON A L'EGARD DE LA GAUCHE ET DE LA DROITE, OU DE DESILLUSION A L'EGARD DE LEURS INCOHERENCES

Nous pourrions imaginer de procéder à une vaste enquête sur le sentiment de trahison ressenti par des personnes de gauche, ou de droite, ou des extrêmes, à l'égard du camp auquel elles se sont identifiées. On pourrait gloser sur Mitterrand restant fidèle à son ami Bousquet organisateur de la rafle du Vel'd'Hiv, choisissant de réorienter sa politique avec Laurent Fabius comme Premier Ministre, favorisant l'arrivée de Jean-Marie Le Pen à la télévision, ou vantant les mérites de son ministre Bernard Tapie. À droite, on pourrait gloser sur le sentiment de trahison de gaullistes à l'égard de la politique de Valérie Giscard d'Estaing et de son choix de Raymond Barre comme Premier ministre. Aujourd'hui, le sentiment de trahison peut aller jusqu'à voir dans l'évolution de la gauche une inversion de toutes les valeurs qu'elle est censée avoir portées. Et l'ironie terrible de *La ferme des animaux* ou de *Mille neuf cent quatre-vingt-quatre* d'Orwell à l'égard du stalinisme (pensons aussi au film *Goodbye Lénine !* de 2003), cette ironie dénonçant un discours qui falsifie l'histoire et inverse le sens des mots est désormais applicable à une grande partie de la gauche<sup>16</sup>. Celle-ci affirme une orientation dite intersectionnelle, qui occulte les inégalités socio-économiques au profit de différences de « race », de sexe, de genre et de religion. Elle favorise un hyper-individualisme en même temps qu'un hyper-communautarisme, et met précisément en danger les nécessaires combats antiraciste, antisexiste, anti-homophobe et laïque<sup>17</sup>. Mais le sentiment de trahison n'a rien de neuf. Pour employer une formule un peu sévère, je dirai que nous sommes passés d'une gauche importée de l'Union soviétique à une gauche importée des États-Unis d'Amérique. La première a fini par désespérer Billancourt, et la seconde finira par conduire une partie de la jeunesse actuellement séduite aux antidépresseurs ou à l'hôpital psychiatrique.

On pourrait aussi s'interroger sur ce que serait une véritable gauche, ou une véritable droite. Mais ce ne sera pas mon choix, et en un sens, les analyses de Marcel Gauchet ont le grand mérite de disqualifier d'avance ce type de questionnement. Les mots et les idées de « gauche » et de « droite » permettent de classer ces partis sur un spectre politique, le contenu idéologique de ces partis variant considérablement au cours de l'histoire, et même probablement bien plus que Marcel Gauchet ne le laisse entendre en finissant par superposer à la gradation continue de l'extrême gauche à l'extrême droite un nombre limité d'idéologies, correspondant en réalité à des mots-clés qui méritent eux aussi d'être interrogés<sup>18</sup>. Car, en fin de compte, est-on vraiment sûr que la liberté soit plutôt de droite, et l'égalité plutôt de gauche ? Est-il vraiment certain que le révolutionnaire républicain Chamfort était de droite lorsqu'il ironisait sur la fraternité durant

<sup>16</sup> George Orwell, George, *Œuvres*, Ph. Jaworski éd., avec la coll. de V. Béghain, M. Chénétier et P. Repusseau, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2020 ; *Good Bye, Lenin !*, film allemand, réalisé par W. Becker, écrit avec B. Lichtenberg, 2003.

<sup>17</sup> L. Loty, « Face à l'islamisme, à l'indigénisme et à l'intersectionnalisme : démystifier une idéologie régressive, réinventer des projets mélioristes », *Humanisme*, 329, novembre 2020, p. 77-84 ; voir aussi S. Roza, *La gauche contre les Lumières*, Paris, Fayard, 2018 ; pour une critique au nom d'un bien commun et au regard des interactions entre économie, politique, culture et religion, voir les travaux de J. Maucourant, qui débouchent sur l'étude en cours : « Fortune et infortune de la notion de "gauche" » (communication personnelle). Pour un critique héritière du marxisme et soucieuse d'une république sociale et démocratique, D. Collin, *Après la gauche*, Paris, Perspectives libres, 2018 ; pour une critique antilibérale et antiprogressiste, voir J.-C. Michéa, *Orwell Anarchiste Tory* [1995], suivi de « À propos de 1984 », et de « Orwell, la Gauche et la double pensée », postface inédite, Paris, Climats, 2020.

<sup>18</sup> Pour l'invention d'autres mots désignant d'autres polarités, voir Y. Citton, *Contre-courants politiques*, Paris, Fayard, 2018.



la Terreur en déclarant qu'elle consistait à dire : « Sois mon frère ou je te tue »<sup>19</sup> ? À chacune des questions suivantes, on pourrait se référer à des exemples historiques qui relativisent, ou invalident, les présupposés attribuant telle ou telle valeur à une gauche ou à une droite essentialisées. Est-on vraiment sûr que le féminisme soit de gauche ? Que l'antisémitisme soit de droite ? Que le racisme soit de droite et la laïcité de gauche ? Que l'esclavage soit de droite, et le progrès de gauche ? Que le besoin de sécurité soit de droite ? Que l'espérance d'une réduction des inégalités soit de gauche ? Je pourrais donner des exemples concrets qui ne paraîtraient paradoxaux qu'à ceux qui seraient surpris dans leur credo « de gauche » ou « de droite », mais je trouve plus intéressant que chacun, moi compris, cherche en sa mémoire ou dans l'histoire de quoi méditer sur ses propres certitudes ou incertitudes. Plus délicat encore, on pourrait poser le même genre de questions à propos de ce qu'il est convenu d'appeler « extrême droite » ou « extrême gauche »<sup>20</sup>. Est-il vraiment sûr que l'idée d'une régulation de l'immigration ou de lutte contre l'islamisme politique soient des idées « d'extrême droite » ? La critique de l'extrême financiarisation du capitalisme est-elle vraiment une idée « d'extrême gauche » ?

Mais mon propos est tout autre, et je n'entends pas expliquer ici la transformation historique des contenus idéologiques attribuables à ce qu'on appelle la gauche ou la droite, ou superposables aux différents segments de la ligne droite, recourbée ou sinueuse qui mènerait de ce qu'on appelle l'extrême gauche à ce qu'on nomme l'extrême droite.

#### **L'IDENTIFICATION A LA GAUCHE OU A LA DROITE COMME SERVITUDE VOLONTAIRE**

En amont du sentiment de trahison se trouve la situation consistant à donner tout pouvoir à ceux par qui on peut ensuite se sentir trahi. En amont du sentiment d'incohérence du camp auquel on a accordé sa confiance, se trouve l'illusion de cohérence en laquelle on a voulu croire. Et finalement, l'histoire des mots proposée par Marcel Gauchet comporte un certain nombre de faits décisifs qui peuvent nous mettre sur la piste d'une mystification plus fondamentale. Résumée à sa plus simple expression, l'histoire des mots de « gauche » et de « droite » est celle, d'abord, d'un vocabulaire utilisé par des gouvernements et des parlementaires pour tenter d'obtenir une majorité afin de gouverner, puis ultérieurement, celle d'une identification des citoyens électeurs à ces deux camps.

Quelle que soit la nécessité pratique de trouver les moyens de gouverner, et quoi qu'il en soit de la nature psychologique et sociologique des processus d'identification, le problème réside ici dans le caractère essentiellement passif de l'immense majorité des citoyens impliqués dans cette matrice psychique et juridique. Parce que Marcel Gauchet n'imagine pas qu'il puisse en être autrement, sa puissante analyse fait l'impasse sur une donnée essentielle : la passivité de plus en plus grande des électeurs dans un système qui n'est magnifiquement efficace que pour une élite politique professionnelle. L'interprétation de cette histoire de mots omet la profondeur de la défiance présente à l'égard de cette structure. Les abstentionnistes sont-ils « de gauche » ou « de droite » ? Le mouvement des Gilets jaunes, qui a révélé et cristallisé une immense crise de la démocratie avant que ne surgisse l'épidémie du Covid, est-il un mouvement « de gauche » ou « de droite » ?

La crise actuelle de la démocratie est aussi une crise de l'identification à la gauche ou à la droite. Or cette identification passée et en partie encore actuelle n'est pas la solution mais le problème. Elle fonctionne finalement comme un piège. Elle est une servitude volontaire des électeurs. Elle est une soumission volontaire des représentés à leurs représentants. Elle est

---

<sup>19</sup> Y. Citton, « Gémir en silence : puissance des engagements hétérogènes d'André Chénier », dans *Littérature et engagement pendant la Révolution française, essai polyphonique et iconographique*, I. Brouard-Arends et L. Loty, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 163-192 ; L. Loty, « Forme brève et pessimisme. Le cas de Chamfort », *La Licorne*, 21, 1991, p. 225-238.

<sup>20</sup> Voir P.-A. Taguieff, « L'extrémisme insaisissable », *Humanisme*, 313, 2016/4, p. 24-31.

d'autant plus puissante qu'elle s'appuie sur une représentation binaire, manichéenne, des camps et des idées politiques.

On dira que dans une grande démocratie moderne, la représentation politique est indispensable. Je partage entièrement cette idée. Mais il est possible d'imaginer un progrès considérable de la démocratie, pour échapper au manichéisme, et à la soumission de citoyens passifs à des élus professionnels. C'est d'autant plus indispensable que la distanciation critique dont Marcel Gauchet fait preuve à l'égard des notions de gauche et droite n'est pas nécessairement partagée, contrairement à ce qu'il laisse entendre, par l'ensemble des citoyens. Une grande partie d'entre eux joue probablement aujourd'hui à contrecœur ce jeu consistant être à la fois partie prenante et observateur critique. Une autre partie, peut-être déjà considérable, a rejeté ou est en passe de rejeter cette matrice sémantique et juridique à laquelle la population française n'aura véritablement adhéré que durant un peu plus d'un siècle de régime républicain.

Si l'importance actuelle de la réflexion sur le populisme, significativement très présente dans le colloque qui a donné lieu au présent numéro de revue, signale la progression d'un refus du système de représentation pluraliste, il est peut-être possible d'imaginer une manière d'éviter la dissociation actuelle entre représentés et représentants. Je crois qu'elle passerait notamment par une déprofessionnalisation de la politique, et la mise en place d'autres modalités de vote.

## 2. PEUT-ON ECHAPPER AU MANICHEISME ?

Quelques trop brefs éléments de réflexion, qui mériteraient de longs développements.

Dans le combat, l'identification à un chef ou un camp peut être nécessaire et avoir son efficacité. Il reste que, en temps de paix, le manichéisme est une calamité. Or celui-ci a été entretenu pendant trop longtemps par l'identification des représentés aux camps des représentants, dont la professionnalisation entraîne d'ailleurs des intérêts propres.

### UNE ORIGINE RELIGIEUSE ET UNE DIMENSION ANTHROPOLOGIQUE DEPASSABLES

Le sens actuel du mot « manichéisme » a fait oublier son histoire, témoin de l'importance considérable de la chose. Avant de désigner un dualisme moral, puis politique, ce qui se joue entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début de Révolution française, le mot a désigné l'ensemble des religions qui supposaient l'existence d'un dieu du bien et d'un dieu du mal<sup>21</sup>. Dans l'histoire de la théologie et de la philosophie, c'était en réalité la meilleure hypothèse possible pour échapper à la contradiction d'un Dieu unique à la fois infiniment sage, puissant et bon. Quelle que soit la manière dont on tourne les choses, il est impossible de sauver rationnellement Dieu de l'accusation d'avoir créé le Mal. À moins de préférer le polythéisme ou l'animisme, il faut choisir entre l'athéisme ou l'existence de deux dieux. Mon hypothèse est qu'en réalité tous les monothéismes sont d'une manière ou d'une autre des « dithéismes » déguisés (selon le terme de *l'Encyclopédie* dirigée par Diderot et d'Alembert<sup>22</sup>). Le manichéisme n'a pas seulement été une croyance partagée par quelques adeptes illuminés ou hétérodoxes, notamment ceux qui suivaient l'enseignement de Mani, il s'est constitué sous la forme d'Églises si puissantes que l'Inquisition par exemple a été inventée contre le catharisme, une des nombreuses formes de religion « dualiste ».

Ce manichéisme religieux est lié à la forme dualiste de notre morale et, dans le cadre de la Révolution française et d'un processus de sécularisation de notre société, il s'est déplacé du religieux vers le politique, en y transportant l'idée qu'il y avait un camp du Bien et un camp du Mal. Il n'a pas fallu attendre très longtemps après la Guerre froide pour que progressent, à

<sup>21</sup> L. Loty, *La Genèse de l'optimisme et du pessimisme* [...], 1995, ouvr. cité.

<sup>22</sup> E.-F. Mallet, « DUALISME ou DITHEISME (Théolog.) », *Encyclopédie*, vol. V, 1755, p. 151b–152b.

l'échelle planétaire, des idéologies manichéennes de forme à nouveau religieuse, en particulier d'une part l'islamisme, et d'autre part ce qu'on appelle désormais le wokisme, qui nous vient du puritanisme nord-américain.

Apparente ironie de ma réflexion : la puissance du manichéisme, et avec lui d'une foi non distanciée à laquelle j'aimerais voir échapper le fonctionnement de notre démocratie et de nos mentalités, invite à s'interroger sur ses éventuelles déterminations anthropologiques universelles, alors même que je m'efforce de m'opposer à celles dont Marcel Gauchet prend acte. Je dirais plutôt que le manichéisme puise d'abord dans un modèle cosmologique, l'opposition du jour et de la nuit, et dans le modèle biologique de la nature sexuée d'une grande partie des êtres vivants, modèle probablement plus structurant que les deux côtés du corps individuel évoqués par Marcel Gauchet, par différence avec l'idée monarchique du corps du roi. Reste que si la dualité du jour et de la nuit invite au manichéisme, elle peut aussi être perçue autrement, comme une alternance cosmologique, qui passe d'ailleurs par l'aube et le crépuscule, ou comme la dimension temporelle durant laquelle l'être humain expérimente une communication ou une interdépendance psychique entre la vie diurne et la vie nocturne. Héritée de l'idée de lumière divine, la métaphore culturelle et idéologique des Lumières reproduit elle-même ce manichéisme, à travers l'idée d'un combat contre des forces obscurantistes. Mais le mouvement des Lumières peut aussi être interprété comme une inspiration humaniste au progrès des connaissances, qui ne s'oppose pas à des forces du mal mais à l'ignorance, et qui a d'ailleurs séduit bon nombre de savants et gens d'église<sup>23</sup>. Quant au modèle biologique de dualité qu'est la différence des sexes, il suscite déjà bien davantage l'idée de complémentarité (ce qui n'est certes pas suffisant du point de vue d'un combat séculaire pour une égalité juridique). Sans pouvoir développer un sujet qui n'a rien de simple, j'ajouterai que les civilisations et les êtres humains ont depuis longtemps imaginé d'autres manières de penser que le manichéisme, et que les sociétés démocratiques ont produit de puissants dépassements paradoxaux, au premier rang desquels la laïcité.

#### **SUBSTITUER AU MANICHEISME UNE PENSEE COMBINATOIRE ET UN PROJET MELIORISTE**

Marcel Gauchet a souligné en quoi la force des mots de « gauche » et de « droite », et de la matrice politique et mentale qu'ils forment, repose sur l'inscription du manichéisme dans un système graduel et relatif, fait de nuances et de multiples alliances possibles.

Le progrès, que je préfère désigner d'un mot que j'ai tenté de faire revivre, le *méliorisme*, pensé comme projet d'amélioration et non pas comme foi aveugle et dogmatique<sup>24</sup>, n'a toutefois pas à se contenter du succès prétendument universel et implicitement éternel d'une structure dont nous percevons aujourd'hui les limites. Toute proposition politique peut avoir des effets pervers. Je me propose toutefois de soumettre à la délibération des idées qui pourraient peut-être répondre en partie à la crise politique d'ampleur historique que nous sommes en train de vivre.

Pour échapper au manichéisme, il ne s'agit pas de remplacer le couple de mots gauche-droite par un autre couple de mots. C'est l'enfermement dans la dualité qui empêche de penser

<sup>23</sup> J. Roger, « La Lumière et les lumières », *Cahier de l'association internationale des études françaises*, XX, 1968, p. 167-179 ; J. Schlobach, « Siècle des Lumières et Aufklärung : mots, métaphores et concepts », *interfaces*, 4, *Mélanges Baridon*, Dijon, 1993, p. 109-129 ; *Dictionnaire des anti-Lumières et des antiphilosophes (France, 1715-1815)*, dir. D. Masseau et coord. L. Loty, avec la coll. de P. Brasart et J.-N. Pascal, Paris, Champion, 2017, 2 vol. Sur l'instrumentalisation des Lumières, J. M. Goulemot, *Adieu les philosophes. Que reste-t-il des Lumières ?*, Paris, Seuil, 2001.

<sup>24</sup> L. Loty, « Condorcet contre l'optimisme : de la combinatoire historique au méliorisme politique », *Condorcet mathématicien, économiste, philosophe, homme politique*, P. Crépel et Ch. Gilain dir., Paris, Minerve, 1989, p. 288-296. Pour une critique des idéologies du progrès, voir P.-A. Taguieff, *Du progrès. Biographie d'une utopie moderne*, Paris, J'ai lu, 2001, et *Le Sens du progrès. Une approche historique et philosophique* [2004], Paris, Flammarion, 2006.

et d'agir. La situation à laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés, en France notamment, conduit à constater combien font défaut des orientations politiques fondées sur l'idée d'une juste combinaison entre plusieurs choix d'action dans différents domaines, sans d'ailleurs tenir compte des colorations partisans auxquelles ces choix sont censés appartenir. Un seul exemple que je crois éclairant : le combat contre l'islamisme devrait être combiné avec un combat contre l'ultra-libéralisme. Ce dernier favorise à la fois le communautarisme islamiste, et la dépossession des souverainetés nationales par une forme malheureusement peu démocratique de ce qui a été appelé – le mot vient de là – le « communautarisme » européen<sup>25</sup>. Ce qu'on appelle encore « la gauche » ou « la droite », ou d'ailleurs « le centre », peut-il parvenir à prendre en charge une telle combinatoire ? La réflexion du mathématicien, historien et homme politique Condorcet serait en ce domaine très stimulante. Condorcet utilise sa pensée combinatoire et probabiliste pour évaluer les raisons pour lesquelles l'histoire connaît des progrès ou des rétrogradations funestes, selon les bonnes ou les mauvaises combinaisons de transformations dans les domaines économique, politique, culturel, technique, etc. Le fondateur de la « mathématique sociale » qui a imaginé la sécurité sociale, est aussi membre du Comité d'instruction publique qui met en place un projet d'enseignement et de recherche dont l'organisation hiérarchique doit paradoxalement servir à la réduction des inégalités. Il est membre du comité chargé de la Constitution de l'an III, dont il espère une combinatoire qui permettrait de nouveaux progrès en évitant enfin de nouvelles régressions<sup>26</sup>.

Il me semble que c'est en faisant que la plupart des citoyens cesse de se mettre en position de servitude volontaire en croyant appartenir à « la gauche » ou à « la droite », qu'il sera possible de susciter une nouvelle étape d'amélioration profonde de la démocratie, consistant à la fois à déprofessionnaliser la politique, et à la soustraire au manichéisme dû à la structuration des représentants professionnels par une matrice gauche-droite certes subtile, mais originellement et structurellement binaire.

### **3. ÉLIRE PAR CLASSEMENT, DEPROFESSIONNALISER LA POLITIQUE, FORMER AU DROIT CONSTITUTIONNEL**

Puisque les termes de gauche et de droite sont historiquement des termes des professionnels de la politique, et relèvent en profondeur du fonctionnement institutionnel de notre démocratie, l'une des améliorations possibles consisterait à changer le système d'élection des représentants, et à modifier le rapport entre représentants et représentés. Le tout en pariant que cette modification des règles de la démocratie aurait des effets sur les orientations politiques elles-mêmes, économiques, éducatives, culturelles, etc., nationales et internationales.

#### **LE VOTE PAR CLASSEMENT DE PREFERENCES**

Dans ses nombreux travaux sur les élections, Condorcet (1743-1794) a montré que les modes d'élection peuvent être extrêmement variés, que le choix d'un système a des effets considérables sur les résultats de l'élection, et qu'il dépend en amont de la manière même dont on conçoit la recherche du meilleur, de l'idée même que l'on a de ce qui est « meilleur »<sup>27</sup>.

---

<sup>25</sup> L. Loty, « Islamisme, laïcité féministe et ultra-libéralisme », *La modernité disputée. Textes offerts à P.-A. Taguieff*, A. Duraffour, Ph. Gumpłowicz, G. Kauffmann, I. de Mecquenem et P. Zawadzki dir., Paris, CNRS Éditions, 2020, p. 391-402.

<sup>26</sup> Condorcet, *Tableau historique des progrès de l'esprit humain. Projets, esquisse, fragments et notes, 1772-1794* (1795), J.-P. Schandeler et P. Crépel éd., avec le groupe Condorcet, Paris, INED, 2004 ; sur cette interprétation, voir L. Loty, « Condorcet contre l'optimisme : de la combinatoire historique au méliorisme politique », 1989, art. cité.

<sup>27</sup> Condorcet, *Arithmétique politique. Textes rares ou inédits, (1767-1789)*, B. Bru et P. Crépel éd., Paris, INED et PUF, 1994 ; *Sur les élections et autres textes*, 1985, ouvr. cité.

Condorcet s'est notamment intéressé au vote par classement, appelé aussi vote par préférence. Pour des élections consistant à élire une seule personne, cela consiste non pas à choisir le candidat ou le programme le meilleur entre deux propositions, mais à classer plusieurs candidats ou programmes selon un ordre de préférence. Certains chercheurs préfèrent aujourd'hui, au vote par classement ou par préférence, ce qu'on appelle un vote par valeurs (ou par notes ou par notation), qui permet d'éviter certaines incohérences dans le résultat global du classement. On peut toutefois intégrer ici ce vote par valeurs dans le vaste ensemble des systèmes de vote que j'appelle pour davantage de clarté « par classement des préférences » : attribuer une note à chacun des candidats revient aussi à exprimer non pas une préférence pour un unique candidat, mais une hiérarchie de préférences entre plusieurs candidats<sup>28</sup>. L'objectif du présent texte n'est pas de rendre compte de l'ensemble des analyses et des débats relatifs à ces différents systèmes de vote exprimant un classement par des nombres ordinaux, ou par des notations recourant à des nombres cardinaux, ou encore par des termes de jugement. Il s'agit ici d'ouvrir le questionnement sur les modalités d'élections, et de montrer l'intérêt d'un système permettant un classement des préférences entre plusieurs candidats

Ce type de vote donne une latitude beaucoup plus grande à l'électeur, et débouche, lorsque l'on agrège l'ensemble des votes, sur des résultats qui peuvent être différents de ceux obtenus par un vote par scrutin majoritaire à un ou deux tours. L'élu final pourra être celui ou celle que l'ensemble des électeurs a trouvé globalement peut-être le meilleur, mais aussi globalement le moins mauvais. Ce système de vote permet notamment d'éviter ce que l'on appelle, dans le cadre d'un suffrage uninominal à deux tours, le « vote utile », consistant à anticiper dès le premier tour la nécessité de choisir entre deux candidats au second tour, en se privant de la possibilité d'exprimer sa préférence pour d'autres candidats.

Le vote exprimant une hiérarchie des préférences est également applicable au choix entre plusieurs listes de candidats. Dans ce cas aussi, il permet de ne pas être limité à un choix binaire entre deux têtes de listes ou entre deux programmes, et d'exprimer un jugement plus complexe, qui pourra ensuite être pris en compte à l'échelle collective.

Outre le tirage au sort, qui sera évoqué plus bas, le système de vote qui est le plus souvent présenté en concurrence avec le suffrage majoritaire pour l'élection d'une assemblée est le système proportionnel. L'adoption d'une représentation proportionnelle permet l'expression d'un plus grand pluralisme, certes au risque de rendre plus difficile l'obtention d'une majorité législative, voire exécutive, mais au bénéfice d'une délibération qui permet l'expression des désaccords, ou l'obtention d'un consensus (fondé ou non sur des coalitions). Or, le vote par classement des préférences n'empêche pas de recourir finalement à la désignation d'élus à proportion des résultats obtenus par une liste. Il suffit d'attribuer un nombre d'élus au regard du classement obtenu par chaque liste, ou de sa note. Et ce mode d'élection permet aussi à chaque électrice ou électeur d'exprimer en amont un ordre de préférences entre plusieurs listes, expression plus subtile que le choix d'une seule liste au premier tour, et le cas échéant, d'une liste parmi deux au second tour.

---

<sup>28</sup> De nombreux travaux existent aujourd'hui sur le vote par classement ou préférence, ou par valeurs ou notes. Ce dernier permettrait d'éviter le « paradoxe de Condorcet », repris par le prix Nobel d'économie Kenneth Arrow dans son « théorème d'impossibilité », selon lequel il peut arriver que le résultat global du vote par classement ne soit pas cohérent avec la manière dont un seul individu placerait les candidats, ou dont on peut analyser le résultat global en dissociant les résultats par paires de candidats (par exemple, un résultat global placerait A avant B, et B avant C, mais dans certains cas, on pourrait analyser que l'ensemble des électeurs place C avant A). Voir Condorcet, *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix*, Paris, Imprimerie royale, 1785 ; K. Arrow, *Choix collectifs et préférences individuelles (Social Choice and individual Values*, 1951), Paris, Calmann Lévy, 1974 ; et notamment les sites sur le « Vote de Valeur » : <http://votedevaleur.org/co/votedevaleur.html> ; et sur le « jugement majoritaire », favorable à une échelle de valeur par mention (d'excellent à insuffisant) qui détermine le gagnant non pas par la moyenne mais par la médiane, moins sensible aux exagérations des votes stratégiques : <https://mieuxvoter.fr/>.

Quant à la recherche d'une majorité, la question peut se résoudre, dans le cadre d'un suffrage par classement des préférences, de la même manière qu'avec un suffrage proportionnel. Il faut alors convenir – ou non – de pondérer les résultats afin d'accorder suffisamment d'élus à une liste pour qu'elle dispose d'une majorité absolue ou d'une majorité relative conséquente. Le système proportionnel est-il véritablement le meilleur moyen de rendre compte de la diversité des choix des électeurs ? Ou n'est-ce pas plutôt un système de classement des préférences, attribuant une quantité d'élus aux différentes listes selon leur classement ? Avec la proportionnelle, les choix minoritaires sont représentés. Mais avec le système par classement des préférences entre plusieurs listes, non seulement ils sont représentés, mais, de surcroît, c'est la diversité de la hiérarchie des préférences individuelles qui est prise en compte, et non pas la diversité de choix réduits artificiellement à l'identification individuelle à une seule liste, à un seul parti.

Enfin, un système de pondération attribuant un nombre différent d'élus selon leur classement ou notation serait également applicable à l'élection d'un pouvoir exécutif. Il faudrait alors convenir que l'ensemble des ministres d'un gouvernement n'émane pas de l'Assemblée nationale, ni même, comme actuellement en France, du choix d'une seule personne gouvernant l'exécutif et prenant en compte les forces en présence dans l'Assemblée, mais d'une élection directe de l'ensemble du peuple souverain. Dans cette hypothèse, l'élection d'un exécutif procéderait lui aussi par listes, ou bien l'élection d'un gouvernement prendrait en compte le classement ou les notes attribuées à chacun des candidats au poste de Président (ou de Premier Ministre) pour attribuer ensuite à chaque candidat le pouvoir de choisir un certain nombre de ministres à ses côtés selon les résultats de l'élection.

Appliqué à l'élection du pouvoir exécutif, un tel vote par classement complété par une pondération selon le classement, pourrait poser des problèmes de compatibilité avec l'équilibre des forces au sein du pouvoir législatif, cependant que son intérêt serait de rendre les deux pouvoirs plus indépendants, et d'échapper à la dimension à la fois manichéenne et monarchique que nous connaissons aujourd'hui avec l'élection présidentielle française.

La diversité des modalités d'élection doit être analysée en tentant de comparer leurs avantages, comme leurs possibles effets pervers. À première vue, le vote par classement respecte davantage la diversité des opinions que les autres systèmes de vote. En prenant en compte la hiérarchie des préférences individuelles, il permet de mieux restituer les nuances des jugements personnels. Le classement final, qui est la somme de tous les classements individuels, parvient à prendre en compte les nuances individuelles en produisant une synthèse globale qui est elle-même nuancée. Par comparaison, le système proportionnel, qui offre une certaine représentation à la diversité des choix, oblige toutefois chaque personne qui vote à exprimer, comme dans le système majoritaire, un choix simpliste, qui ne prend pas en compte les nuances de son évaluation des programmes et des personnes, ni les limites de sa relative adhésion.

Le vote par classement tend probablement à une relative modération du choix issu de la combinaison de toutes les expressions d'une hiérarchie de préférences. Cette modération peut elle-même être considérée, selon les lieux et les circonstances, ou selon les opinions, comme une qualité ou un défaut. Au moins peut-on considérer qu'elle renforce la nature dialogique qui est l'une des caractéristiques majeures de la démocratie.

Ce mode d'élection par classement des préférences pourrait susciter la mise en place de gouvernements de coalition, *a fortiori* si l'on va jusqu'à appliquer ce système directement à l'élection d'un ensemble de ministres. Comme la tendance à la modération, le recours à la coalition peut présenter des qualités et des défauts, selon les circonstances historiques. Il est aussi possible d'ajuster de manière fine les modes d'élection, et de tenter ainsi de corriger progressivement leurs effets pervers. L'essentiel ici est de comprendre le point de départ de toute cette réflexion : les modalités d'élection jouent un rôle considérable dans le fonctionnement concret de la démocratie, et nous ne sommes pas fatalement condamnés à

adopter des modes d'élection qui soumettent les électrices et les électeurs à des choix simplistes et manichéens.

### LA DEPROFESSIONNALISATION DE LA POLITIQUE

Actuellement, les personnes qui exercent les hautes fonctions électives ou gouvernementales n'ont guère d'autre choix que de faire de la politique leur unique métier. Le dispositif actuel les confine dans un milieu politico-médiatique qui les isole de ceux qu'ils représentent. Le risque est de faire prévaloir, sur leurs idées, leur carrière et le parti qui les soutient. Enfin, même si leurs rémunérations sont modestes par comparaison avec celles des grands dirigeants d'entreprise, elles les rapprochent d'une oligarchie, ce qui peut favoriser, comme on le voit notamment dans le cadre des institutions européennes actuelles, la destruction ou du moins la dégradation de la République et de la démocratie.

Une déprofessionnalisation de la politique serait une amélioration majeure et totalement inédite de la démocratie, pour tendre vers la réalisation d'un « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple », selon l'expression d'Abraham Lincoln, qui est aussi celle de notre actuelle Constitution<sup>29</sup>. Le Serment du jeu de Paume de 1789, la première République et celles qui l'ont suivie ont combattu le pouvoir d'un seul par la démocratie représentative. La Libération a établi un suffrage à proprement parler universel en 1945. Il est enfin temps de rendre possible une *citoyenneté véritablement active* de tous et de toutes.

La crise de confiance à l'égard des professionnels de la politique est assez grave pour avoir facilité la diffusion d'une idée apparemment séduisante, mais qui s'avère dangereuse : le tirage au sort des représentants. Prétendument pratiqué à Athènes (qui ne l'appliquait qu'à certaines fonctions et en excluait les neuf dixièmes de la population), ce dispositif est en réalité la négation même de la démocratie telle que je l'entends : l'élu du sort est dispensé d'élaborer un programme et d'en être responsable, les citoyens sont privés de toute délibération, et la collectivité ne peut plus exprimer une préférence ni se donner un but. Le tirage au sort n'est pas une voie vers la démocratie directe. Il est le règne du hasard, et l'occasion de toutes les manipulations envers des exécutants de programmes conçus ailleurs. Il vaudrait mieux réserver le tirage au sort à des dispositions qui le rendraient à la fois judicieux et légitime, comme la formation de commissions de contrôle des promesses électorales, éventuellement susceptibles d'initier, dans des cas extrêmes, des référendums révocatoires.

La politique ne doit être ni un métier, ni la soumission au hasard et ou des forces occultes. Elle devrait faire l'objet d'un *service politique volontaire et temporaire*, réellement accessible à chacun, et soumis à la délibération, au choix et au contrôle de tous. La voie radicale pour mettre fin à cette professionnalisation si néfaste consiste à limiter la durée de l'ensemble des mandats électifs et fonctions gouvernementales exercés durant toute une vie. Il conviendrait d'ailleurs d'exclure du décompte les mandats des collectivités territoriales de taille modeste, où œuvre une sorte de tiers état de la politique, composé de plus de 500 000 de nos concitoyens, bénévoles et dévoués au bien public. Premier vivier de ce service politique temporaire, les conseillers municipaux sont bien éloignés de l'actuelle élite politique que la professionnalisation constitue presque en aristocratie. De celle-ci, on attendrait qu'elle abandonne ses privilèges, comme autrefois la noblesse de l'Assemblée nationale contribua à abolir les privilèges durant la nuit du 4 août, à vrai dire non pas par un mouvement du cœur, mais sous la pression d'importantes révoltes populaires.

Cette amélioration ou révolution juridique de la démocratie peut susciter une objection relative à la compétence de non professionnels. Les solutions existent : choisir la bonne durée

---

<sup>29</sup> Abraham. Lincoln prononce cette formule durant la Guerre de Sécession (« Civil War »), dans son discours du 19 novembre 1863, à Gettysburg. La formule est reprise dans l'article 2 de la Constitution de la IV<sup>e</sup> République française et dans celle de la V<sup>e</sup>.

d'expérience politique nécessaire aux plus hautes fonctions (l'expérience professionnelle et non politique étant aussi un apport majeur) ; assurer le remplacement des citoyens dans leur activité professionnelle et le retour à une activité professionnelle ; instituer des formations initiales et continues ; et surtout, susciter une pratique régulière de délibérations politiques.

Une formation historique, administrative et juridique minimale aux fonctions politiques pourrait être instituée dès le lycée. Tout citoyen qui le souhaiterait pourrait bénéficier de congés rémunérés de formation à un *Service politique* pour une durée cumulée à définir. Les communes ou arrondissements pourraient abriter des salles ou des Maisons de délibération, qui auraient pour mission de susciter la participation régulière à des débats publics, ainsi que l'envoi de cahiers de propositions aux assemblées territoriales concernées et à l'Assemblée nationale.

Un effet pervers de cette transformation majeure de la démocratie pourrait être le déplacement du pouvoir de décision, par exemple du côté des cadres de la haute fonction publique. On peut imaginer encore bien d'autres défauts à cette proposition. Il faut précisément les imaginer pour tenter d'y remédier.

### **L'EXAMEN REGULIER DE LA CONSTITUTION**

Dernière idée, non pas subsidiaire, mais peut-être fondamentale pour susciter une pratique régulière de la délibération politique, et une relative déprofessionnalisation de la politique dans sa dimension juridique : comme le suggérait déjà Condorcet, la Constitution pourrait être l'objet d'un examen régulier. La Constitution pourrait inclure son propre examen à chaque génération, tous les 20 ou 25 ans. La certitude que chaque citoyen pourrait avoir voix au chapitre une ou plusieurs fois dans sa vie pour accepter la Constitution telle qu'elle est, ou contribuer à la modifier après un apprentissage scolaire ou universitaire, des délibérations locales et nationales, parlementaires et médiatiques, favoriserait une citoyenneté active et responsable, à l'opposé de cette soumission volontaire à des professionnels de la politique élus par un système de vote qui favorise une identification simpliste et manichéenne des représentés et des représentants à « la gauche » ou à « la droite ». Le droit constitutionnel est assurément très complexe, mais une éducation minimale à ses principes et à son fonctionnement permettrait aussi d'éviter une soumission aveugle aux politiques et aux juristes constitutionnalistes.

### **L'INACHEVEMENT DU TABLEAU DU SERMENT DU JEU DE PAUME**

Contrairement aux idées reçues, y compris celles qui sont diffusées dans les manuels d'histoire ou sur l'internet, le tableau du Serment du Jeu de paume de David n'a jamais été achevé. Les circonstances politiques complexes de la Révolution ont empêché le peintre d'y mettre un terme. Cet inachèvement est pour moi le symbole du caractère nécessairement inachevé de la démocratie<sup>30</sup>. Les notions de gauche et de droite ont une histoire. Aussi importante qu'elles aient pu être, elles sont fondées sur une conception doublement binaire de la politique : au niveau des idées, réduites à des émanations des camps du Bien et du Mal ; et au niveau des citoyens, séparés de fait en citoyens actifs et citoyens passifs. La grave crise de la démocratie que nous connaissons devrait nous inciter à reprendre le tableau à jamais inachevé des progrès de la démocratie.

---

<sup>30</sup> L. Loty, « Avatars d'un tableau. L'inachèvement emblématique du *Serment du Jeu de Paume* », dans *Individus et communautés à l'époque des Lumières*, numéro spécial en forme de dictionnaire, illustré par vingt dessins de David pour le *Serment du Jeu de Paume*, Y. Citton et L. Loty dir., *Dix-Huitième Siècle*, 41, 2009, p. 27-41.